

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1810>



Serment du Bois de Marloux

10 octobre 2020

- Grandes dates de la République -



Date de mise en ligne : jeudi 15 octobre 2020

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Le CNNR71 a prêté le serment ci-dessous le 10 octobre 2020« Nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus ».

Nous entrons dans la carrière pour prendre la relève de nos aînés.

M. Roger Joly, alias « La Beauté » du bataillon Valmy est là pour nous passer le relai.

Il donnera l'accolade à Martine, Gérard et Alain qui nous représentent.

Cet évènement est solennel, chargé d'une très forte émotion.

Nous sommes ici dans un endroit sacré marqué du sang du sacrifice.

Nous avons choisi Pierre Fort comme symbole de notre engagement.

Résistant Franc Tireur Partisan, torturé, abattu et coupé en deux par les tirs de mitrailleuse.

Nous, groupe Pierre Fort, groupe départemental de Saône-et-Loire du Conseil National de la Nouvelle Résistance, le CNNR, prenons, face à un gouvernement en déroute le relai du Conseil National de la Résistance. Le CNR.

Jean Moulin est là pour nous inspirer et nous donner force et courage, c'est-à-dire détermination.

Mais aussi Jean Cavaillès. Philosophe, chef du réseau Libération Nord. Fusillé. Inhumé dans la crypte de la chapelle de la Sorbonne.

Et aussi Jean Améry. Communiste et juif, torturé et déporté à Auschwitz. Il a écrit : « La torture est l'évènement le plus effroyable qu'un homme puisse garder au fond de soi ».

J'invoque également les FTP main-d'œuvre immigrée, de l'affiche rouge, le groupe Manouchian.

Notre combat est de défendre l'humain, contre les anti-humains, quels qu'ils soient.

Comme le disait Elio Vittorini, grand résistant italien homologue d'Albert Camus, rédacteur en chef de l'Unita clandestine, il y a « les hommes et les autres ». « Uomini e no » titre d'un livre magnifique.

Les Hommes et ceux qui ne le sont pas. Les imposteurs, les usurpateurs, les profiteurs, les prédateurs, menteurs et persécuteurs, manipulateurs, hypocrites, les parjures, faux témoins, délateurs, criminels et assassins, sans foi ni loi, ils sont hors-la-loi. Ce sont des brigands.

A nous d'y réfléchir.

Serment du Bois de Marloux 10 octobre 2020

Les Allemands avaient défini des zones : la zone interdite, annexée au Nord, la zone occupée, la zone dite libre, mais sous leur botte.

Nous ici, dans ce sanctuaire de résistance du Bassin Minier, et de la Saône-et-Loire, nous savons que notre zone est une zone à défendre, une ZAD, rien moins que la France, l'Europe et notre terre.

A nous d'y réfléchir.

Notre devise issue des Lumières et de la Révolution est Egalité, Fraternité, Liberté. Nous sommes obligés d'y rajouter Vérité et Justice.

A la suite de Pierre Fort et de ses camarades, et selon son exemple, notre devise pourrait être :

Coûte que coûte et jusqu'au bout.

Nous pourrions adopter comme emblème le Fox à poil dur, redoutable et mortel chasseur de sangliers.

Pierre Fort est armé d'un fusil mitrailleur pris à l'ennemi. Cette leçon est à méditer. A nous, maintenant d'agir.

A nous maintenant de préparer le retour des jours heureux.

Par tous moyens. Notre raison d'abord. Et si nécessaire, pas seulement.

Pierre Fort, tu es Pierre, tu es Fort, sur cette pierre nous faisons le serment de construire la résistance.

CNNR71 groupe Pierre FORT

Ci-dessous la photo de Pierre Fort en armes avec texte



En
mémoire de
Pierre Fort
(à droite avec le calot)
Né le
9/08/1925

Pierre Fort fut arrêté par les allemands le 22/07/1944 au passage à niveau de Lucy. Torturé à l'hôpital de Montceau Les Mines puis à la prison de Chalon sur Saône. Il a été fusillé le 20 Aout 1944 dans la forêt de Marloux (commune de Mellecey -71). Il venait d'avoir 19 ans